



SOUTENEZ LE SPORT, L'EDUCATION, LA JEUNESSE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES EDUCATEURS SPORTIFS EN HAUTE-SAVOIE ! AFFECTEZ VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE A SPORT LEMAN



Domaine de Thénières 74140 Ballaison
Tel : 04.50.35.51.26



Nathalie ROSAY
Directrice Administrative et Financière
info@sport-leman.com
06.17.51.83.82

TAXE D'APPRENTISSAGE 2018

0,68 % de la masse salariale de 2017

26 %
QUOTA

51%
Région

23%
HORS-QUOTA

Quota
OBLIGATOIRE
Versée au CFA d'accueil
de vos apprentis

**Quota
LIBRE**
Versée au CFA de
votre choix

CSA
entreprises de + 250
salariés pénalisées

65%
Catégorie A
(niveaux V, IV, III)

35%
Catégorie B
(niveaux II et I)

Nous sommes habilités à
recevoir le Quota et la CSA
via le CFA Sport et Animation
Rhône-Alpes

Nous sommes habilités à
recevoir le Hors-Quota en
Catégorie A



COMMENT ?

CHOISIR

SON OCTA

et SON FORMULAIRE DE DECLARATION

Procurez-vous auprès de votre comptable ou
de votre OCTA le formulaire de Taxe
d'Apprentissage

REEMPLIR

**Sur le formulaire, dans la partie « REVERSEMENTS »
indiquez nos 2 organismes de formation :**



- **CFA Sport et Animation Rhône-Alpes**
Espace St-Germain, 30 av du Général Leclerc, 38200 Vienne
Numéro UAI : 0383426T / SIREN : 409 968 716
Quota libre et/ou CSA
- **SPORT LÉMAN**
Domaine de Thénières, 74140 Ballaison
Numéro UAI : 0741706C / SIRET : 525 044 251 00029
Hors Quota, catégorie A

ENVOYER

**Envoyez votre déclaration
avant le 28 février**

